



Déclaration liminaire du CSAR des 8 et 9 février 2024

Madame la Présidente,

Nous ne sommes plus surpris, mais tout de même un tantinet agacés, de ne toujours voir à l'ordre du jour qu'un ou deux points soumis au vote concernant des validations de PV, alors que d'autres points, en grande majorité, ne nous sont proposés qu'en point d'information.

Sous couvert de transparence, vous multipliez les points inscrits à l'ordre du jour et les documents - souvent trop tardivement envoyés aux représentants - sans qu'il nous soit proposé d'exprimer officiellement notre position par un vote, en particulier sur le sujet capital des effectifs.

Mais donner une possibilité de vote, n'est-ce pas aussi donner de la voix ?

L'USD-FO rappelle que l'objectif d'un CSA est la défense du personnel ET le maintien d'une Administration à un très haut niveau d'excellence, afin que les douaniers puissent accomplir leurs missions de service public. Et pourtant, le constat est que nos marges de manœuvre syndicales sont depuis plusieurs années réduites à peau de chagrin, alors que nous sommes dans notre rôle de représentants et de défenseurs du personnel.

Une participation au dialogue social, certes, mais dans une optique d'échange constructif ayant pour but un équilibre sensé des positions de chacun et respectueux des attentes des Agents avec un grand A, citoyens français avant toute chose, fonctionnaires par dévouement, et travailleurs par passion de leur métier de douaniers.

Évènement inédit, nous sommes depuis plusieurs semaines dans l'expectative de la nomination d'un Ministre. L'absence de pilote dans l'avion s'en ressent, malgré la présence de quelques co-pilotes. Le retour à la réalité risque de devenir incontrôlable, en raison des directives d'une tour de contrôle totalement déconnectée, la DGAFP.

Les effectifs de référence :

Malgré la présence de plusieurs tableaux nous obligeant cependant à reprendre les ER des années précédentes, nous constatons des chiffres fluctuant à la marge pour certains, et dégringolant pour d'autres. Nous ne pouvons que constater un écart abyssal pour la Douane, entre les ER et les effectifs réels : plus de 700 ETPT d'écart entre les effectifs théoriques et réels !

Pour faire face à cette situation, vous réduisez cet écart d'un coup de baguette magique, par un tour de passe-passe, en baissant les ER, comme on baisse le volume sonore en tournant juste un bouton. Ce volume sonore que vous allez, de ce fait, retrouver dans les rangs des agents qui œuvrent pour l'Administration des Douanes, car la baisse des ER dans certains services , empêchera beaucoup de pouvoir muter vers les lieux qu'ils affectionnent, alourdira leur masse de travail déjà très importante pour d'autres, faute de plafond des ER atteint pour obtenir de l'aide, compliquera la vie de chaque personne concernée, aussi bien au niveau familial que privé, et contribuera à les plonger encore plus dans une spirale dépressive et épuisante. On leur demande de faire de plus en plus, du plus avec du moins, eh bien, nous arrivons souvent à zéro ou encore à du négatif.

Que va-t-il se passer en 2025 ? Quelles sont les perspectives positives? Certainement pas au niveau des TMF...

Une phrase résume notre situation : **Les ER cristallisent les problèmes transversaux de notre Administration.**

Les JO :

En ce qui concerne le dispositif opérationnel lié aux JO, nous en sommes pour l'heure toujours réduits à des déclinaisons locales sans directives claires, peut-être faute de Ministre.

Les agents impliqués doivent être reconnus à la hauteur de leur investissement. Or, nous ne pouvons que constater que d'autres administrations avancent plus rapidement que la nôtre avec des annonces parfois plus généreuses que le dispositif de reconnaissance proposé aux agents des douanes : prime jusqu'à 1900€, prime exceptionnelle supplémentaire pour les agents ayant effectivement et volontairement limité leurs congés, prime de 300€ à ceux qui seront mobilisés dans les aéroports parisiens, paiements des heures supplémentaires défiscalisées...

En attendant, nous avons, comme nos collègues de la Police, des demandes déjà formulées et qui n'ont pour l'instant pas obtenu de réponse officielle. Nous en

donnons, pour exemple, la demande de dérogation aux 3 jours de TT pendant la durée des jeux : si celle-ci devait être accordée, dans quelle enveloppe ces jours seraient-ils ponctionnés (enveloppe exceptionnelle ou celle déjà allouée), l'octroi d'une médaille de la sécurité intérieure aux agents mobilisés,...

Cette liste n'est pas exhaustive...

La diminution de 84 ER en 2024, année d'organisation des JO où bon nombre de douaniers/vos agents seront en première ligne est un très mauvais signal envoyé à la communauté douanière. L'USD-FO espère vivement que des réponses seront apportées aujourd'hui à leurs préoccupations. À moins de 4 mois de la cérémonie d'ouverture, il est grand temps !

Sinon il se pourrait que ce soient vos agents qui finissent par vous envoyer à leur tour un signal fort et pas forcément plaisant à entendre...

Sur le sujet JO, comme sur celui des effectifs de référence avec le raboutage des ER faute de pouvoir mettre à niveau les effectifs réels de notre administration, tout semble démontrer que notre administration est désormais considérée comme une administration de second plan dans le cadre de l'appareil d'État.

Ce n'est pas la conception de l'administration des douanes par l'USD-FO.